PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MATANE MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*;

Que la séance au cours de laquelle seront **déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2012** aura lieu le lundi 11 mars 2013 à 20h00 au lieu ordinaire des sessions.

Donné à Baie-des-Sables, ce 25 février 2013.

Adam Coulombe, g.m.a.

Directeur général et secrétaire-trésorier